



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- › Former des ouvriers aptes à assurer des travaux forestiers (abattage - façonnage - entretien forestier),
- › Créer leur entreprise.

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

La formation se déroule d'octobre à avril sur une durée de 7 mois : 800 h d'enseignement général et technique dont plus de 60% de travaux pratiques et de chantiers et 160 h de stage en entreprise.

ADMISSION

- › **Contrat de Professionnalisation** dans une entreprise,
- › **Formation individuelle en CIF** (Congé Individuel de Formation,...)
- › **Formation continue** (Programme Régional Qualifiant) : être demandeur d'emploi (sorti du système scolaire depuis 6 mois à la date d'entrée en formation).

Possibilité de couverture sociale et défraiements des stagiaires pris en charge par les ASSEDIC (ou la Région Languedoc-Roussillon dans le cadre de la formation continue).

OBTENTION DU DIPLÔME

Formation sanctionnée au bout d'un an par un **Brevet Professionnel Agricole** par unités de contrôles capitalisables, Diplôme National de niveau V, délivré par le Ministère de l'Agriculture.



STRUCTURE DU B.P.A.

TRONC COMMUN

U.C.G. 1 - Mobiliser les outils nécessaires au traitement de l'information et à la communication dans la vie professionnelle et sociale

U.C.G. 2 - Mobiliser des connaissances relatives aux domaines civique, social, et économique

U.C.G. 3 - Mobiliser des connaissances pour mettre en œuvre des pratiques professionnelles respectueuses de l'environnement et de la santé humaine dans une perspective de développement durable

U.C.O. 1 - Mobiliser, en vue de sa pratique professionnelle, les connaissances scientifiques et techniques relatives à l'exploitation de la forêt

U.C.O. 2 - Mobiliser des connaissances scientifiques et techniques relatives à l'utilisation des matériels et équipements d'une exploitation forestière



SPÉCIALITÉ TRAVAUX DE BÛCHERONNAGE

U.C.S. 1 TB - Utiliser la tronçonneuse dans le respect des règles de sécurité et d'environnement

U.C.S. 2 TB - Réaliser l'abattage d'arbres dans le respect des règles de sécurité

U.C.S. 3 TB - Effectuer des travaux de façonnage dans le respect des consignes et des règles de sécurité

U.C.A.R.E 1 TB - Réaliser un travail d'élagage

U.C.A.R.E 2 TB - Réaliser un suivi de régénération



Activités professionnelles

! Pour tout renseignement, visite de l'établissement, réunion d'informations dans les écoles,
Contactez-nous au : 04 66 42 84 21 ou par courriel : mfr.javols@mfr.asso.fr
Visitez également notre site internet : www.ecoleforestiere-javols.com